

1. Approbation du PV du 18.11.06

Sans commentaire

2. Nouvelles de l'EC

Présentation des projets réalisés ou en cours de réalisation.

EC un peu restructurée : travail par objectifs (fixés en début d'année en fonction du cahier des charges, par commissariat ; évaluation en fin d'année et nouveaux objectifs fixés en début d'année.

WE guitare ; cours JS moniteur de groupe (Pâques) ; Azimut - pfadi folk fest (organisation d'ateliers + construction d'une sarrazine ; mai à Yverdon) ; samaritain annulé ; cours CP-SP (ascension) ; Festineuch, tenue du camping (1^{ère} pour l'ASN)

Activités à venir :

Souper à thème (progression personnelle) 2^{ème} branche

Scout trophy (rallye patrouilles, Neuchâtel, zone urbaine)

Passeport vacances (amène des nouveaux scouts dans les groupes) ;

Cours base-RU (automne) ; cours TIP (nouveaux resp., octobre) ; mise sur pied d'un w-e cantonal pour le jubilé (100 ans du scoutisme), premier concept posé ;

Projet « après-soirée dans les cours de formation » : essayer de trouver une solution pour éviter les problèmes d'alcool ou autres débordements

Communication, relations médias : fil conducteur pour groupes, relations ponctuelles avec les médias, matériel promotionnel, étude sur l'image du scoutisme.

Festineuch : bilan positif, motivation, mais réflexion pour l'année prochaine suivant l'augmentation de l'ampleur de la manifestation ; bonne image du scoutisme, dynamique, billets gratuits, activité sympa en équipe ; staff de 60 personnes (dont 10 non scouts).

Logo : prévu dans le projet communication, mais pour l'instant rien n'a été fait.

Camp fédéral aura lieu dans la plaine de la Lint du 21.7 au 3.8 : projet du MSdS et non de l'ASN, responsables désignés, sous-camp avec maîtrise romande (dont Stéphane), sont entrain de rechercher la maîtrise de ce sous-camp, si quelqu'un est intéressé, prendre contact avec lui. 30'000 pers. attendues ; la 1^{ère} branche en fera partie pour 1 semaine de camp.

2 scouts neuchâtelois partent en Angleterre pour le jubilé.

3. Nouvelles du bureau.

- Archives : mise au point du système et achat du matériel, analyse de quelques cartons, le travail peut maintenant démarrer (archives existent chez des privés, il faudrait demander aux gens qui les possèdent de les transmettre en leur assurant du sérieux du travail pour pouvoir remplir les trous).
- Statuts des groupes : mise à jour de certains statuts par des groupes, besoin de faire un modèle à disposition des groupes ; groupes avec statuts reconnus par l'ASN, groupes disparus dont on a encore les statuts, groupes sans statuts répertorié ; dispositions légales du CCS... faire un tri dans l'ensemble des statuts, demander à certains groupes de mettre à jour ... Dudu avait fait à l'époque un modèle (Yves transmet à Jean-Luc), P-A Dubois transmet ses statuts.
- Terrain/locaux scouts dont les groupes ont disparu : idée de répertorier ces locaux, dans l'idée de ne pas laisser disparaître une fortune, ou s'éviter des éventuels frais, + voir si quelqu'un est encore responsable ou répondant de ces locaux ; J-Michel prend la présidence de ce groupe de travail. Dans un premier temps, former une équipe,

choisir une méthode de travail, fixer des buts, enquêter recréer des contacts, ceci afin de pouvoir éventuellement en faire profiter d'autres groupes scouts.

- Questionnaire de compétences : sera envoyé à ceux qui quittent l'équipe cantonale pour leur demander éventuellement un coup de main.
- La Rochelle : les anciens ont pris contact avec le bureau avec demande officielle de faire partie de l'ASN ; de la part des anciens de la Rochelle et de la part du comité auxiliaire de la Rochelle (scission entre les 2 groupes), dans le but d'aider, de motiver une nouvelle troupe de redémarrer ; même demande encore des anciens du tison ; sort de l'ordinaire, vu qu'habituellement un groupe d'anciens doit être rattaché à un groupe d'actifs. Quelle est leur motivation (J-M) ? l'ASN doit regrouper des actifs, pas des anciens. Si des anciens veulent faire partie de l'ASN, ils doivent faire partie des anciens. Un comité auxiliaire doit être rattaché à des actifs or il n'y a pas d'actifs ! Il y a une fortune là derrière de par le terrain en plein centre de La Chaux-de-Fonds. Solution pour éviter que l'argent parte, c'est une fondation. Il y a une demande de leur part, selon les statuts, il est difficile de ne pas accepter... Peut-on accepter des anciens sans actifs ? il n'y a pas de faïtière dans anciens. Le Tison ne figure plus dans le bottin, car ils l'ont demandé. Ils peuvent figurer sur le bottin sous RAS sans rien faire de plus, jusqu'à ce qu'un groupe d'actifs. L'autre « bord » de La Rochelle est représenté par le comité on peut aussi prendre contact avec eux pour avoir leur son de cloche. Malaise (J-L) : d'une part, beaucoup de questions par rapport à la motivation de cette demande, d'autre part, les statuts de l'ASN qui ne prévoient pas vraiment ce cas. Statuts : aspect légal + l'esprit dans lequel ils sont faits (fait pour des groupes de jeunes, ceci est sous-jacents). Parfaitement défendable, justification... aussi par rapport aux statuts du MSdS où il est clairement noté que c'est un mouvement de jeunesse, ils peuvent devenir membres passifs à titre individuels. Le problème des locaux peut être repris par cette nouvelle commission. Il faudrait revoir ce qui se passe au niveau des statuts lors de la dissolution d'un groupe, certains groupes ne sont pas dissous même s'il n'y a plus d'actifs. Tout le monde est d'accord que le mouvement scout est fait pour les jeunes, toutefois il faut prendre le problème avec diplomatie : leur proposer qu'on les cite dans le bottin sous RAS.

4. Chalet du Montperreux, nouvelles.

Les Blaser souhaitent arrêter la gérance à fin septembre, personne pour reprendre pour l'instant, l'équipe est donc à la recherche de quelqu'un pour ce travail.

Pas d'autre travail fait car on attend le résultat de l'étude... service minimum a été fait, dépenses minimum. L'équipe tire la sonnette d'alarme quant à l'état du chalet, par exemple le plancher de la grande salle, qui menace de s'effondrer par endroit : en cas d'accident ?... il est urgent de prendre une décision par rapport à la suite du chalet, car il y a des contrats à honorer. Autre problème par rapport à certaines parties du toit qui n'est plus sécurisé. W-E de service, seulement 2 fois par année, demain il n'y a que 7 personnes... toujours les mêmes... un certain raz-le-bol.

Sébastien Delage a repris la caisse, il remercie Anne et François de leur travail, et signale qu'il est caissier sans porte-feuille (pas encore la signature).

5. Chalet : étude prospective.

Contexte : il y a une année exactement, début de la réflexion ; 1^{ère} remise en question du chalet, 5 sous-projets créés

Historique : 1907, année de construction du 1^{er} chalet, 1939, achat, 2005, 1^{ère} remise en quest.

Exposé du probl : l'ASN a-t-elle encore les forces nécessaires pour exploiter un chalet (baisse de moitié des effectifs, vieillissement du chalet (100 ans en 2007), perspective de locations (nuitées en moins), maintenance à assurer.

Pistes de réflexion : état du chalet et réparation (env. 500'000.—de travaux à effectuer dont 120'000.—pour les urgences si on exploite que partiellement ou 20'000.—si le chalet n'est pas utilisé), gérance (ce sont les scouts qui louent le plus le chalet ; temps nécessaire à la gestion d'une location=5heures, administration=150h par an) , valeur marchande (Fr. 80'000.—d'après les spécialistes ; réflexion par rapport à tout ce qui a été investi, si on vend c'est pas une valeur), besoins des actifs (pas facile d'utilisation, accès difficile ; souhait d'un lieu polyvalent – formation, secrétariat- proche d'un transport public), exemples d'autres chalets (utilisation d'un chalet peut être moins onéreuse, p.ex : utilisation des membres uniquement ; patrimoine scout dans le canton – qui garde la trace de ce qui reste ?-).

Analyse et synthèse : 4 contraintes : l'eau, les eaux usées, l'électricité, l'accès (soucis des équipes à travers les temps : que fait-on pour agrandir, améliorer, etc ?) on a atteint la limite de ce qu'on peut faire.

Toutes ces analyses permettent maintenant de se faire une vraie idée.

Propositions :

1. ne pas se séparer immédiatement du patrimoine, voir si d'autres chalets scouts sont en péril.
2. limiter l'utilisation du chalet.
3. confier la gestion à un organe indépendant de l'ASN (genre Fondation dont la tâche serait de s'occuper du patrimoine).
4. Poursuivre les investigations allant dans le sens des besoins exprimés par les actifs.

Suite des travaux : terminer les recherches, rédiger un rapport, présenter le rapport à l'AD 2007.

Prochain comité : vendredi 10 novembre 2006 lieu encore à définir

La secrétaire, Brigitte